

Paris, le 27 juillet 2018

### Conseil d'administration du 27 juillet 2018

Le conseil d'administration de CNP Assurances, réuni le 27 juillet 2018, a pris acte de la décision de Frédéric Lavenir de quitter ses fonctions pour raisons personnelles le 31 août prochain.

Le conseil d'administration a unanimement salué le bilan remarquable de Frédéric Lavenir au cours de ses six années à la direction générale de CNP Assurances.

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé, après avis de son comité des rémunérations et des nominations, de nommer Antoine Lissowski directeur général par intérim à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Antoine Lissowski exercera cet intérim jusqu'à la nomination du nouveau directeur général.

Le conseil d'administration annonce qu'un cabinet de recrutement a été mandaté pour accompagner le choix d'un nouveau directeur général.

Le conseil d'administration réitère sa pleine confiance dans la capacité des équipes de direction et de tous les collaborateurs de CNP Assurances à poursuivre la stratégie de développement de CNP Assurances.

Jean-Paul Faugère, président du conseil d'administration de CNP Assurances, a déclaré : « *Je vois partir Frédéric Lavenir avec regrets, après six années de collaboration constante et amicale. CNP Assurances lui doit beaucoup. Avec l'équipe dirigeante, j'aurai à cœur de garantir la continuité et la dynamique de notre entreprise au bénéfice des clients, des partenaires et des collaborateurs, avec l'appui et la confiance de tous les administrateurs.* »

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts a déclaré : « *Je tiens à saluer le bilan de Frédéric Lavenir à la tête de CNP Assurances depuis 2012. Malgré un contexte persistant de taux bas en Europe, CNP Assurances a publié en 2017 le résultat net le plus élevé depuis son introduction en bourse. Cela traduit la pertinence de la stratégie d'évolution du mix-produits et de développement du modèle d'affaires multipartenarial. Frédéric Lavenir a apporté une contribution essentielle à la transformation et à la digitalisation de CNP Assurances. La Caisse des Dépôts est attachée à la poursuite du développement de CNP Assurances en tant qu'entreprise de bancassurance, cotée, multipartenariale.* ».

## A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1<sup>er</sup> assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'État français).

### Contacts

#### Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

#### Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

[infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)

Suivez nous sur :

